

Festival « Le Petit Champ » - Juillet 2023

Association créée en Juillet 2021, le Squat des Vieux a pour objectif de promouvoir et développer l'activité culturelle et artistique des jeunes en milieu rural.

Pour la 2ème année, l'association a organisé le festival «Le Petit Champ» sur la Commune, les 14 et 15 juillet 2023. L'occasion d'offrir une programmation musicale riche et variée, allant de la pop au funk en passant par la variété française. L'occasion également de soutenir des talents émergents de la scène locale.



Implication de 15 bénévoles



200 festivaliers



Édition 2024 prévue les 12 et 13 juillet, de 18h à 4h

Activités pour les séniors

L'association « Retraite Sportive du Pays de Loiron », créée en 1999, propose aux séniors de plus de 50 ans habitant l'une des 14 communes du Canton de Loiron et communes limitrophes, les activités suivantes : randonnée loisir (5-6 km), randonnée (9-10 km), marche nordique, pétanque, palet, tennis, tennis de table, danse, cartes, séances multi-activités.

Elle organise également dans l'année une soirée jeux, deux sorties conviviales et un séjour randonnées de 4 jours en Septembre.

Cotisation de 46 € pour l'année 2023/2024 (du 1er septembre au 31 août)

Renseignements pratiques :

- site internet : <https://www.retraite-sportive-pays-loiron.fr>
- email : retraitesportivepaysloiron@gamil.com
- Mme Anne-Marie PAIRIN : 06 22 44 50 80



Concours du meilleur Poème sur le thème de Noël

Nous attendons vos retours en Mairie pour le 22 décembre 2023 au plus tard

Élections sénatoriales 2023 :

En Mayenne, Mme Élisabeth DOINEAU et M. Guillaume CHEVROLLIER ont été réélus le 24 septembre, respectivement au 1er et 2nd tour.

Ces deux sénateurs représentent le Département pour un mandat de 6 années.

Apiculture : Déclaration annuelle de ruches

Pour rappel, la déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

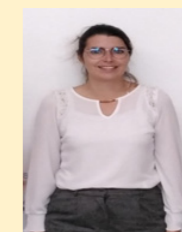
VIE DE LA COMMUNE

Rentrée scolaire 2023/2024

En cette rentrée scolaire, l'École de l'Oudon compte 52 élèves, repartis en 3 classes :



Céline FOURMONT, Directrice /
Enseignante :
Classe de maternelle : PS - MS - GS
Présente les jeudis et vendredis
(18 élèves)

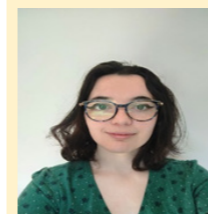


Manon BRANDILY, Enseignante
remplaçante :
Classe de maternelle : PS - MS - GS
Présente les lundis et mardis

Camille PAILLARD, Enseignante :
Classe de CP - CE1
(14 élèves)



Catherine BONNAND, Enseignante :
Classe de CE2 - CM1 - CM2
(20 élèves)



Gwen RENAUDIER, Accompagnante
des Élèves en Situation de Handicap
(AESH) :
Présente les lundis, jeudis et vendredis



Une nouvelle animatrice a rejoint
l'équipe ALSH «Les P'tites Fourmis»
en cette rentrée de septembre :
Adeline

Classes 3 - 9 Septembre 2023

Les classes 3 ont réuni 42 personnes autour d'un repas convivial, animé de chansons et d'histoires. L'après-midi s'est poursuivi par des jeux de palets.



Classes de
0 à 80 ans
représentées.



Les Classes 4 auront lieu
le 5 octobre 2024

Beaulieu de France, un rendez-vous annuel

Pour cette 23ème édition, les Beaulieu de France se sont retrouvés les 9 et 10 septembre 2023 à Beaulieu-lès-Loches, dans le Département d'Indre-et-Loire (37). Un franc succès avec un record de participation.



18 habitants de la Commune ont participé à ce rassemblement

Prochaine rencontre les 7 et 8 septembre 2024
à Beaulieu en Isère (38)

Zones d'Accélération de la production d'Énergie Renouvelable

La Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023, relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER), vise à augmenter la part des énergies renouvelables dans notre consommation énergétique d'ici l'horizon 2030, en associant les administrés à la définition des « zones d'accélération » favorables à l'accueil de projets d'énergies renouvelables (ZAEnR).

Cette loi demande ainsi aux Communes de recenser ces zones avant la fin de l'année 2023, à définir par type d'énergie renouvelable (photovoltaïque sur bâtiment, photovoltaïque au sol, éolien terrestre, chaleur renouvelable, méthanisation notamment).

Au regard du potentiel actuel, la Commune de Beaulieu-sur-Oudon a défini comme zone d'accélération le « photovoltaïque sur bâtiment », sur tout le territoire de la Commune.

Une consultation locale va ainsi être lancée courant Novembre 2023 par la Commune, par voie d'affichage sur le site de la Commune et sur Intramuros.

Si vous avez un projet de photovoltaïque sur un ou plusieurs de vos bâtiments, nous vous invitons vivement à venir en Mairie afin de vous faire connaître.

La Commune doit en effet remonter au référent préfectoral, pour le 31 décembre 2023, les zones d'accélération identifiées.

À noter que les ZAEnR auront plusieurs effets pour les porteurs de projets :

- Réduction des délais d'instruction,
- Meilleure acceptation locale,
- Incitations financières.

Plus d'informations sur le site : <https://www.mayenne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Energie-et-Climat/Energies-renouvelables/Zones-d-acceleration-des-EnR>

Agence postale

La Poste Agence Communale de Beaulieu-sur-Oudon, sise 22 rue de Bretagne, est ouverte :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi, de 10h30 à 12h et de 16h30 à 17h15 ;
- Mercredi, de 11h30 à 12h30 ;
- Samedi, de 10h à 12h.

Ces horaires sont valables hors période scolaire.

Les services accessibles au sein de ce bureau sont les suivants :

- Services courrier-colis :

- Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés
- Affranchissement de colis et de lettres,
- Achat de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier Chronopost,
- Suivi de votre courrier : lettre verte, lettre service + 2 jours, lettre recommandée mobile
- Service de proximité : réexpédition, garde du courrier, pack déménagement.

- Services financiers :

- Retrait d'espèces sur un compte de la Banque Postale,
- Versement d'espèces pour les professionnels

- Autres services :

- La Poste Mobile

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Fête de la Moisson : 46ème édition

Mot du Comité des Fêtes :

« C'est avec plaisir que le CDF a organisé sa 46ème fête de la Moisson. Ce 6 août 2023, nous avons accueilli pour la première fois dans nos animations un groupe breton «Les Gabiers d'Artimon», bien apprécié par le public avec

Les papillons d'Azur et Les Échos des Coëvrans.

Plus de 400 bénévoles ont oeuvré pour la réussite de la fête, qu'ils en soient remerciés.

En 1994, le Comité finançait l'aménagement de la salle de la maison de la Moisson, avec la projection d'un film retraçant l'histoire du blé, poursuivie de la visite du Musée avec tous les outils des métiers d'autrefois.

Devant le peu d'entrées des petits Musées, le Comité a décidé en partenariat avec la Mairie un nouvel espace pratique (installation d'un chauffe-eau, lave-vaisselle et réfrigérateur) entre son Musée et la salle de réunion, afin que les associations de Beaulieu-sur-Oudon puissent utiliser cette salle pour des réunions et

des vins d'honneur festifs »

